

N° 29



Les Feuilles

2022 - 2023

d'Arbres & Paysages Tarnais
Association Loi 1901 - Tél : 05 31 81 99 59
www.arbrespaysagestarnais.asso.fr

Le mot du président

Venez nombreux !

Les 12,13 et 14 octobre prochains Arbres & Paysages Tarnais célèbre ses 30 ans d'existence et ces journées seront l'occasion de conférences et débats autour de l'arbre à l'abbaye école de Sorèze.

Que de chemin parcouru depuis le début des années 90 où l'arbre était alors perçu comme un simple objet presque inerte, immobile qui agrémentait notre quotidien. Et que dire des plantations de haies en bordure de parcelles qui apparaissaient encore au plus grand nombre comme saugrenues voire contre-productives. L'idée de planter était perçue comme une curiosité sans conséquence et inoffensive pour le maintien de notre cadre de vie ni plus ni moins.

Aujourd'hui beaucoup de choses ont changé, non seulement l'arbre apparait comme la solution à bon nombre de défis qui se dressent devant nous mais il est également un élément incontournable pour fédérer un très grand nombre de spécialistes et mener, dans nos territoires, des actions résilientes en agriculture et dans nos espaces publics.

Après trente ans, un individu a des aspirations légitimes de stabilité et généralement il conforte son cadre familial et professionnel. Pour l'association Arbres et Paysages Tarnais, la relation de confiance avec nos adhérents et partenaires nous permet d'envisager l'avenir avec un certain optimisme préalable indispensable face aux urgences. Néanmoins beaucoup de choses restent à accomplir.

Je prends pour exemples, deux enjeux qui me tiennent particulièrement à cœur :

La gestion des haies naturelles qui mérite que l'on y consacre du temps et de la matière grise. L'objectif est clair, il faut enrayer la disparition de plus de 20 000 Km de haies chaque année sur le territoire national. Nos programmes de plantation sont encore loin de compenser ces défrichements. Il est urgent de donner des moyens financiers au monde agricole pour que l'entretien des haies ne soit plus perçu comme un fardeau. Cette mesure permettrait à nos boisements linéaires de retrouver toute leur fonctionnalité.

Promouvoir dans nos territoires la régénération naturelle chaque fois qu'elle est possible pour reconstituer, dans de nombreux espaces, des corridors écologiques (bord de routes, délaissé de voirie, espace public, haut de talus ou bordure de fossés...). On doit pouvoir, à moindre frais, reconstituer chaque année des dizaines de milliers de kilomètres de structures ligneuses dont les bénéfices agroécologiques sont éprouvés.

Pour atteindre ces objectifs, nous devons être le plus grand nombre et la célébration de nos trente ans est une opportunité pour échanger, débattre et proposer.

Donc venez nombreux...

François RIVES



Sommaire

Retour en chiffres - campagne de plantation 2022-2023.....	p2
Le Micocoulier, un arbre pas si méditerranéen que ça !.....	p4
Mise en place d'une filière broyat.....	p6
Repenser les cours de collèges.....	p7
Arbres et Paysages Tarnais, 30 ans et un million de bons plan(t)s.....	p8



Retour en chiffres

Campagne de plantation 2022-2023

Les années se suivent et...se ressemblent !

Pour ne pas déroger à la règle de ces dernières années, la campagne 2022/2023 atteint un nouveau record pour un total planté de **57 411 plants**.

La particularité reste le financement de l'état via « France relance » qui a permis de dynamiser fortement les porteurs de projets, notamment les agriculteurs. Dans ce dispositif, ce sont 35 km de haies pour 61 projets qui ont été accompagnés. Le programme « France relance » a été engagé avec la Chambre d'Agriculture et la Fédération Départementale des chasseurs et ces résultats s'expliquent par l'excellente synergie entre les partenaires.

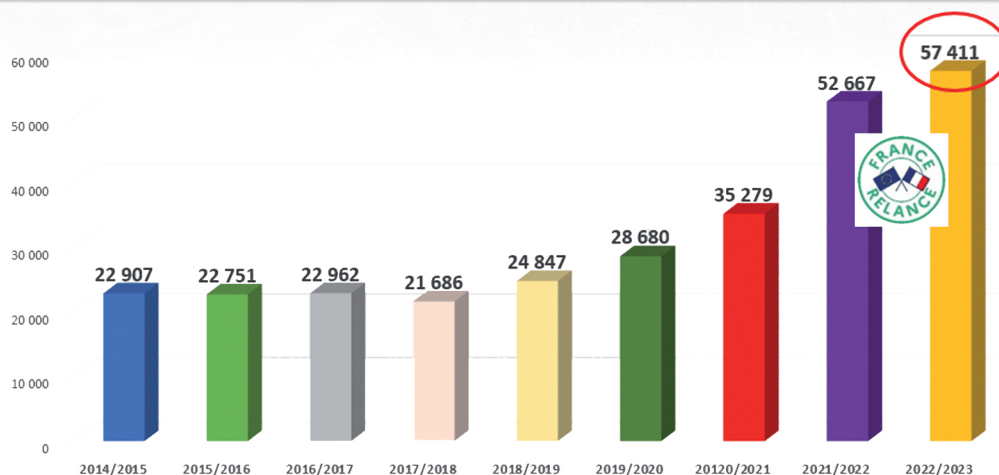
Le programme historique général « PACAGE » vient compléter ce linéaire avec un total de 22 km pour 103 projets.



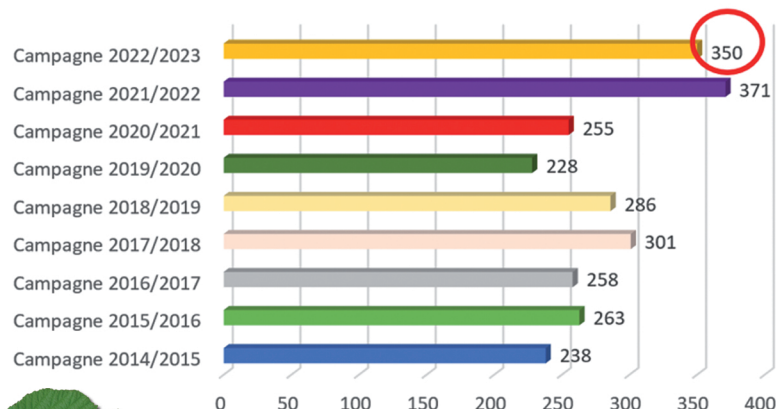
Détail global

Programme général PACAGE : 22 500 ml (103 projets)
Programme PDR (Plan de Relance) : 34 911 ml (61 projets)

TOTAL de 57 411 plants pour 164 projets



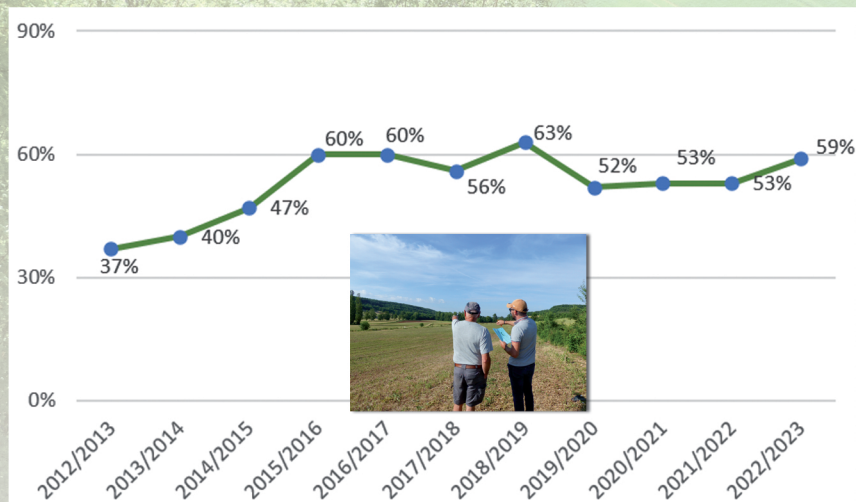
ml moyen par projet de plantation



Le linéaire moyen par planteur est équivalent à la dernière campagne soit 350 ml.

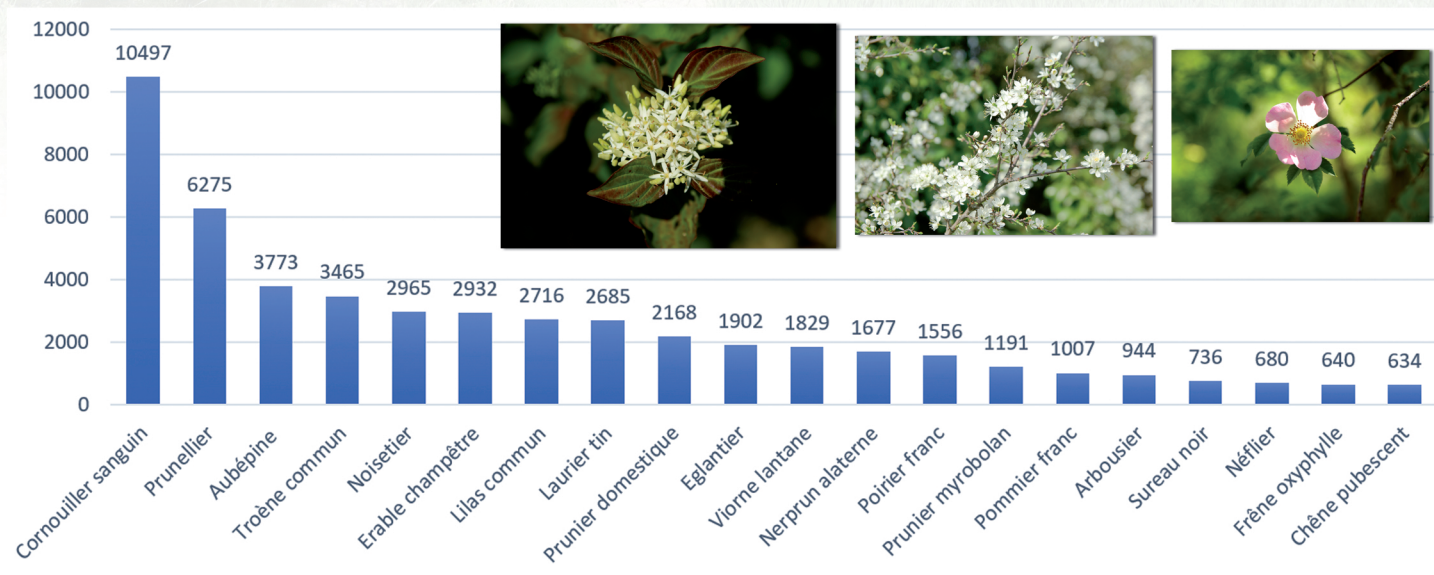
Nombre d'agriculteurs par campagne de plantation

Le monde agricole mobilisé pour l'arbre et la haie champêtre !



Le taux d'agriculteurs reste stable avec **59 %** des projets pour un total de **43 302 plants** soit **75 % du programme**. Ce résultat prouve notre implication dans le monde agricole qui reste le cœur de métier de l'association.

Palmarès des essences champêtres utilisées



L'association privilégie toujours l'utilisation d'essences champêtres et locales.

Concernant le top 5 des végétaux les plus utilisés pour cette saison de plantation, on trouve le **Cornouiller sanguin** pour 10 497 plants, le **Prunellier** avec 6 275 plants, l'**Aubépine monogyne** pour 3 773 plants, le **Troène commun** avec 3 465 plants et le **Noisetier** pour 2 965 plants.

Au-delà des chiffres qui, comme chacun peut le constater, sont remarquables, l'association s'attache à offrir à chacun de nos adhérents un conseil et un suivi en adéquation avec les attentes des porteurs de projets. Les aménagements proposés ont vocation à marquer durablement notre département et chacun répond à des exigences qui vont de la préservation de la biodiversité au renforcement de l'identité de nos territoires en passant par la lutte contre l'érosion des sols pour n'en citer que quelques uns.

Le Micocoulier, un arbre pas si méditerranéen que ça !



Alignement de Micocoulier - Massac-Seran (81)

Le Micocoulier de Provence (*Celtis australis*) est présent naturellement dans le Sud de la France mais il a largement été naturalisé dans les territoires limitrophes. Le changement climatique a favorisé son acclimatation au sein de régions à l'origine moins accueillantes car l'espèce craint les grands froids et est sensible aux gelées dans ses premières années. Il est de plus en plus utilisé dans nos aménagements du fait de ses qualités plastiques, d'adaptation et de résistance aux sécheresses.

Arbre d'ornement emblématique des cours, jardins et allées méridionales, il fût longtemps remplacé par les platanes. On le reconnaît grâce à son écorce lisse et grise avec un tronc prenant la couleur et la forme de « patte d'éléphant » à sa base. Son port typique se caractérise par ses nombreux rameaux pendants et flexibles et ses feuilles dentées à la pointe effilée.

Ses couronnes étalées et sa bonne résistance à la pollution urbaine le rend précieux pour des implantations au sein de nos villes, en isolé ou en alignement, mais aussi en milieu rural, où il produit un ombrage très apprécié en période de canicule.

Il peut mesurer de 5 à 25 m de hauteur suivant les stations et devenir exceptionnellement un gros arbre dépassant les 5 m de circonférence et vivre jusqu'à 600 ans ! S'il accepte les terres ingrates plutôt arides au milieu des pierres et des cailloux, il ne prend véritablement de l'ampleur que dans les sols riches, profonds et meubles. Il redoute néanmoins les sols trop argileux et hydromorphes avec une préférence pour les sols calcaires. Par ailleurs son système racinaire s'ancre solidement au sol par un puissant pivot.

Sa feuille présente à sa base la même asymétrie que l'orme.



Son nom grec « Mikrocouli », vient du fait que l'arbre produit des petites baies. Après sa floraison discrète au printemps, on aperçoit à la fin de l'été les fruits mûrs que l'on appelle micocoules, charnues et comestibles. Bien que méconnues, on leur attribue des qualités nutritives et des propriétés médicinales et elles sont encore utilisées en liqueur digestive. Les graines renfermeraient une huile rappelant celle de l'amande douce.



Son bois lui vaut une renommée de longue date alliant dureté et souplesse et a servi pour de nombreux usages, de la fabrication d'outils (perches, avirons, cannes, essieux, etc) à la réalisation de sculptures (statues de Saints à Florence) en passant par la confection d'instruments de musique (lutherie en Angleterre).

A Sauve, dans le Gard, on réalise des fourches avec son bois. C'est le dernier village à poursuivre encore cette tradition. On le retrouve encore dans la fabrication de fouet connu sous le nom de « perpignan », destiné aux cochers d'attelages. Sorède en Roussillon, est le dernier village avec un établissement qui perpétue ce savoir-faire.



En Occitanie, vous pouvez découvrir un micocoulier exceptionnel, qui a poussé entre les tombes du cimetière de Terre Cabade à Toulouse. Il mesure 30 mètres de hauteur et 4 mètres de circonférence et a été reconnu comme « Arbre remarquable » en 2016.

Pour terminer sur une note littéraire, voici quelques vers de Jacques Prévert :

« (...) Micocoulier
 Et ce nom d'arbre
 Roucoule
 Dans la voix usée
 Et il est millénaire
 Ajoute le vieil homme
 En toute simplicité
 Beaucoup plus vieux que moi
 Mais tellement plus jeune encore.
 Millénaire et toujours vert
 Et dans la voix
 De l'apprenti centenaire
 Il y a un peu d'envie
 Beaucoup d'admiration
 Une grande détresse
 Et une immense fraîcheur. »

Mise en place d'une filière broyat

Face à une demande croissante de nos adhérents et afin de proposer une alternative au paillage biodégradable Cellobio, Arbres et Paysages Tarnais travaille activement à la structuration d'une filière broyat.

Définition / composition

Le broyat ou copeaux de bois ou bois raméal fragmenté (BRF) sont des produits très différents. Pour nos plantations, nous recherchons un effet paillage pour limiter la concurrence des adventices et maintenir une certaine fraîcheur en période de stress hydrique. Notre broyat est un mélange non composté de résidus de broyage de branchages feuillus et résineux. Le pourcentage de résineux doit rester inférieur à 50 % pour ne pas trop acidifier le sol.



En utilisant ce produit notre objectif est de :

- Enrayer le développement des herbacées qui concurrencent les végétaux après la plantation,
- Limiter l'évaporation de l'eau et ainsi conserver l'humidité du sol,
- Apporter des substances nutritives aux plantes via sa décomposition progressive,
- Atténuer les variations de température du sol tant en été qu'en hiver ;
- Réduire l'érosion éolienne et conserver ainsi le capital sol pour une bonne croissance des végétaux.



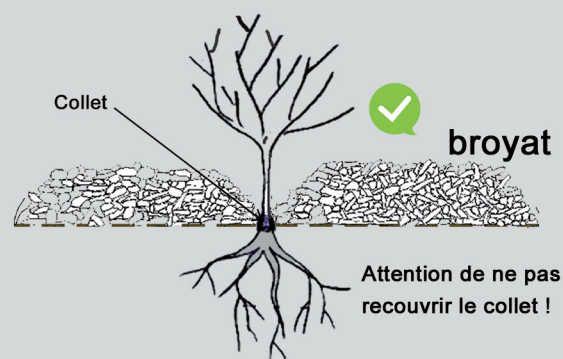
Itinéraire technique de mise en place

Le paillage doit être mis en place, après la plantation, et ce avant la fin du mois de Mars (avant l'arrivée du printemps et la montée des températures).

Il doit couvrir une surface allant de **80 cm à 1 m de large sur une épaisseur de 15 cm environ**.

Ce type de paillage a un impact positif à la fois sur le sol en le rendant plus riche et plus aéré et sur les végétaux en favorisant leur croissance.

Ce paillage naturel doit tenir 3 ans pour laisser le temps aux arbres de s'implanter correctement. Ne pas hésiter à le renouveler s'il se décompose plus vite.



Cette structuration de filière prend la forme de rencontres de partenaires potentiels (Département, producteurs et consommateurs) dont l'objectif a permis de :

- Rédiger une convention cadre avec le Département pour la valorisation des rémanents de coupe des bords de routes ;
- Créer une synergie avec les Syndicats de Rivières pour la valorisation des rémanents issus de l'entretien des ripisylves ;
- Développer une convention avec le SMICTOM de Lavaur pour la mise à disposition gracieuse de broyat à nos adhérents-plantateurs des communes limitrophes.

Plantation d'arbres individuels sur la commune de Bertre dans le cadre du programme « Un arbre un collégien » bénéficiant d'un financement départemental

Repenser les cours de collèges

A l'heure des grands enjeux climatiques et environnementaux, Arbres & Paysages est sollicité pour lutter contre les épisodes de chaleurs que subissent les élèves dans leur quotidien. Le plan arbre du département est une opportunité pour mettre en valeur l'apport des formations boisées dans ce contexte et permettre un dialogue, au sein des établissements, sur la biodiversité.

L'occupation de la cour de récréation ne cesse d'évoluer et trop longtemps ces espaces n'ont eu de cesse d'être artificialisés pour mettre en place des équipements sportifs ou limiter la présence d'espaces verts néfastes au maintien de la propreté des bâtiments. On se retrouve avec des lieux qui deviennent durant les mois d'été, des îlots de chaleur où il est difficile de pouvoir s'y détendre ou d'y pratiquer une activité. Face à ces enjeux, l'attente des établissements est légitime et l'on doit répondre à deux temporalités, celle des individus et celle de l'arbre, qui parfois peuvent s'opposer.



Le plan arbre du conseil départemental permet dans un premier temps, de sensibiliser les élèves aux grands enjeux en lien avec le changement climatique et la biodiversité et au travers de cette phase, de raccrocher les élèves à la nature. Cet accompagnement se fait en collaboration étroite avec l'équipe pédagogique qui, de son côté, peut approfondir certaines notions en classe.

Dans un cadre plus opérationnel, le plan arbre permet d'engager un dialogue pour connaître et évaluer les attentes des élèves et mieux vivre dans la cour des collèges. Cette concertation révèle que les espaces dédiés aux sports collectifs sont majoritaires tandis que d'autres, dédiés aux échanges, sont relégués au second plan.

Les propositions sont débattues et la concertation se veut être la plus large possible pour que les aménagements proposés puissent s'inscrire dans la durée au sein de chaque collège.

Pour répondre à ces attentes, l'idée est de mettre en place des îlots de fraîcheur et la cours oasis permet de répondre en partie à cet objectif. Elle associe une ossature bois sur laquelle viendront se fixer des végétaux de type liane couplés avec des plantations d'arbres qui à terme, permettront de réduire les maximums de températures de 2 à 7 °C lors des épisodes caniculaires. La conception et la réalisation de ce type d'aménagement relève de **compétences** d'architectes paysagistes et l'intervention d'Arbres & Paysages ne se fixe pour objectif que de rétablir le dialogue au sein de la communauté éducative et de « faire lien ».



A ce jour, Arbres et Paysages Tarnais a mené une intervention auprès des éco-délégués de 15 collèges du département. L'année dernière, une vingtaine de collèges a bénéficié de plantations sur leurs espaces verts et la démarche doit se poursuivre sur de futurs aménagements.



Arbres & Paysages Tarnais 30 ans, et un million de bons plan(t)s

les 12, 13 et 14 Octobre 2023
Abbaye-École de Sorèze



**CONFÉRENCES ET DÉBATS,
AUTOUR DE L'ARBRE**

